A Saint Symphorien de Lay,
Le 23/10/2026

Objet : CONVOCATION

Mesdames et Messieurs
les Membres du Conseil et cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du Conseil Communautaire CoPLER :

Jeudi 29 octobre 2026 à 20h - A la CoPLER
Espace Montaigne

A L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 24 Septembre 2026

Pôle Informations et Transitions

2. Présentation des outils de communication numériques proposés aux élus

Pôle Ressources

3. Modification du tableau des effectifs – pérennisation de poste
4. Charte éthique et responsable de l'Intelligence artificielle
5. Mode de calcul de la provision pour créances irrecouvrables
6. Admissions en non-valeur
7. Créances éteintes

Pôle Environnement

8. RPQS déchets
9. Passage en LED de l'éclairage public du Parc des Jacquins

Pôle Attractivité

10. Constitution d'une réserve foncière en vue de permettre la réalisation d'une opération d'aménagement sur l'ancien site Jalla à Régny

Pôle Aménagement

11. RPQS Assainissement (SPAC/SPANC)
12. Sensibilisation au logement indigne

Questions diverses

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil et cher(e) collègue, à l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,

Hubert ROFFAT

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône
CoPLER
44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay
Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63
copler@copler.fr - www.copler.fr